

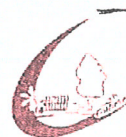
COMMUNE  
**LES CHÂTELIERS**

4 rue des Costères, Coutières, 79340 LES CHÂTELIERS  
Tél : 05 49 69 13 69 - Mail : mairie-les-chateliers@cc-parthenay-gatine.fr



Mairie de Chantecorps  
Commune Déléguée  
3 rue de la Forge  
79340 Les Châteliers  
Tél : 05 49 69 02 59

Envoyé en préfecture le 23/10/2020  
Reçu en préfecture le 27/10/2020  
Affiché le  
ID : 079-200084481-20201016-202074-DE



Mairie de Coutières  
Commune Déléguée  
4 rue des Costères  
79340 Les Châteliers  
Tél : 05 49 69 13 69

L'An Deux Mil Vingt, le 15 octobre,

Le Conseil Municipal de la Commune de Les Châteliers, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Nicolas GAMACHE, Maire.

**Présents** : M. GAMACHE Nicolas, M. FERREIRA Stéphane, M. SICAUD Mickaël, Mme LATTUADA Evelyne, Mme CHAIGNEAU Marie-Pierre, M. IMBERT Jacky, Mme SOUCHU Laurence, Mme TROJET Laure, Mme FRANCON-PROUST Marie-Noëlle, M. GALLAIS Pascal, Mme PAPOT Laëtitia, Mme Bergeon Ginette, M. PELEGRIN Michel.

**Absent excusé** : Mme PASSEBON Ingrid (donne pouvoir à Pascal GALLAIS),

**Date de la convocation** : 7 octobre 2020

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres votants : 15

**Secrétaire de séance** : Mme Laure TROJET

**DÉLIBÉRATION D'ORDRE 2020-74**  
**ENQUETE PUBLIQUE SARL CHAMPS JATROPHA**

Suite à l'enquête publique relative à un projet d'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Nanteuil, reçue en mairie par arrêté préfectoral datant du 24 Juillet 2020, déposée à la Préfecture de Niort (Deux-Sèvres), à la demande de la SARL CHAMPS JATROPHA, Nicolas Gamache développe les différentes annexes et la présentation de ce projet au conseil municipal.

Il souhaite que ce dossier soit voté à bulletin secret.

Après dépouillement des bulletins de vote, le Conseil Municipal émet un avis défavorable avec 15 bulletins trouvés dans l'urne, 0 pour, 1 blanc et 14 contre le projet.

**COMMUNE**  
**LES CHÂTELIERS**

4 rue des Costères, Coutières, 79340 LES CHÂTELIERS  
Tél : 05 49 69 13 69 - Mail : mairie-les-chateliers@cc-parthenay-gatine.fr



Mairie de Chantecorps  
Commune Déléguée  
3 rue de la Forge  
79340 Les Châteliers  
Tél : 05 49 69 02 59

Envoyé en préfecture le 23/10/2020  
Reçu en préfecture le 27/10/2020  
Affiché le  
ID : 079-200084481-20201015-202074-DE



Mairie de Coutières  
Commune Déléguée  
4 rue des Costères  
79340 Les Châteliers  
Tél : 05 49 69 13 69

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures  
En mairie de Coutières, Les Châteliers, le 15 Octobre 2020

Le Maire,  
Nicolas GAMACHE

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa notification.*

du 30 octobre 2020

Date de la convocation :  
22 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le trente octobre à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Exireuil, sous la présidence de monsieur BILLEROT Jérôme, maire

Nombre de conseillers :  
En exercice : 19  
Présents : 16  
Votants : 17

Présents : BILLEROT Jérôme, DOMINEAU Samuel, PAPET Marie-Claude, GAUTIER Patrick, VIVIER Sylvie, ECALE Alain,  
BELLÉCULLÉE Maryvonne, BURON Lionel, DECARSIN Mélanie, GAUDET Vincent, HOMBRADO Thibaud, LUTTIAU François, PROUST Isabelle, ROBERT Vanessa, ROUVREAU Sandrine, SEIGNEURET Julien.

Excusée représentée : GOUDEAU Anne-Sophie (ayant donné pouvoir à ROBERT Vanessa).

Excusés : NERAULT Alizée, PROUST Fabien.

Secrétaire de séance :  
BURON Lionel

**2020-10-01 – Projet d'exploitation d'un parc éolien sur la Commune de Nanteuil : avis sur la demande d'autorisation**

Par courrier de la Préfecture en date du 24 juillet 2020, la Commune d'Exireuil est appelée à se prononcer sur la demande d'autorisation présentée par la SARL CHAMPS JATROPHA, relative à un projet d'exploitation d'un parc éolien comportant quatre éoliennes, sur la commune de Nanteuil.

La note de présentation a été envoyée en annexe à la convocation ainsi que l'adresse de consultation complète du dossier (site Internet de la Préfecture).

Le tiers des membres ayant demandé le vote à bulletin secret, Lionel BURON et Mélanie DECARSIN sont nommés scrutateurs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce :

- « favorable » au projet éolien sur la commune de Nanteuil : 6 voix
- « défavorable » au projet éolien sur la commune de Nanteuil : 9 voix
- « abstention » au projet éolien sur la commune de Nanteuil : 2 voix

et charge monsieur le maire de transmettre cette décision au service concerné dans les délais réglementaires.

BILLEROT Jérôme,  
maire



Accusé de réception en préfecture  
079-217901149-20201030-20201001-DE  
Date de télétransmission : 03/11/2020  
Date de réception préfecture : 03/11/2020

*Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.*

*Pour extrait conforme, le 3 novembre 2020*

*Certifié exécutoire compte tenu de son affichage et sa transmission en Préfecture le 3 novembre 2020*



## Extrait du registre des délibérations Du conseil municipal de SAIVRES

L'an deux mille vingt, le mardi 20 octobre à vingt heures quinze, les membres du conseil municipal se sont réunis, dans la salle du foyer Edmond PROUST, sous la présidence de Monsieur Dominique PAYET, maire, à la suite de sa convocation adressée le 14 octobre 2020.

Etaient présents :

Dominique PAYET, Nathalie PÉTRAUULT, Pascal MALIK, Consuelo ROPÉRO, Grégory DELGADO, Patrick MARAIS, Jean-Claude SABOUREAU, Isabelle DUPUIS, Olivier BOUTIN, Betty PAPOT, Louise VERGÉ, Rémi PAPOT, Florent SOUCHARD, Patricia CHOLLET.

Absents ayant donné pouvoir : Aurélie VIVIER a donné procuration à Nathalie PÉTRAUULT.

Absents :

Secrétaire de séance : Patrick MARAIS

Préfecture des Deux-Sèvres

28 OCT. 2020

**Objet : Dossier enquête publique sur une demande d'autorisation présentée par la SARL CHAMPS JATROPHA, relative à l'exploitation d'un parc éolien comportant 4 éoliennes sur la commune de NANTEUIL D 2020-34**

Monsieur le maire invite les membres du conseil municipal à émettre son avis sur ce dossier.

Après avoir longuement délibéré, le conseil municipal, à la majorité, (12 contre, 2 pour, 1 abstention) émet un avis défavorable au projet d'implantation de 4 éoliennes sur la commune de NANTEUIL pour les motifs suivants :

- trop d'implantation d'éoliennes sur le territoire
- conséquence sur les terrains recevant les implantations d'éoliennes (le câblage, l'aire bétonnée restent sur le terrain) après un démantèlement au bout d'une dizaine d'années d'exploitation.
- impact visuel dévalorisant les paysages
- effet sur valeur de l'immobilier aux abords d'une centrale éolienne.

Fait et délibéré,  
Les jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait conforme  
A SAIVRES, le 21 octobre 2020  
Le maire,  
Dominique PAYET

Commune de SAIVRES  
Mairie Place du Bicentenaire  
79400 SAIVRES

Tél : 05-49-76-07-48  
Fax : 05-49-76-71-44  
E.mail : contact @saivres.fr



**COMMUNE DE MENIGOUTE**  
**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 08/10/2020  
Reçu en préfecture le 08/10/2020  
Affiché le **08 OCT 2020**  
ID : 079-217901768-20201002-66-2020-DE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15      Présents : 15      Votants : 15

L'an deux mil vingt, le deux octobre  
Le Conseil Municipal de la Commune de Ménigoute  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25 septembre 2020

Présents : MM. Didier Gaillard, Gérard Saint Laurent, Dominique Brouard, Edouard Guilbard, Céline Chulevitch, Maryline Baloge, Mélanie Billaud, Eric Bonnet, Eric Feuvrier, Jimmy Hut, Mélanie Jamoneau, Edwige Mahou, Anaïs Manson, Damien Pailloux, Mathilde Pereira.  
Secrétaire de séance : Mme Mélanie Billaud.

**OBJET : PROJET ÉOLIEN SARL CHAMPS JATROPHA A NANTEUIL**

Monsieur le Maire porte informé les membres présents que la collectivité doit se prononcer sur une demande d'autorisation environnementale présentée par la SARL Champs Jatropa ; demande relative à un projet d'exploitation d'un parc éolien, sur la commune de Nanteuil.

La commune étant concernée par le rayon d'affichage (6 km) fixé dans la nomenclature des installations classées pour la rubrique dont l'installation relève, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur cette demande d'autorisation d'implantation de quatre éoliennes.

Les membres présents prennent connaissance du dossier et chacun argumente selon son opinion.

Monsieur le Maire demande si quelqu'un souhaite le vote à bulletin secret pour s'exprimer sur ce dossier. Les membres présents sont d'accord pour un vote à main levée.

Ainsi, il en ressort le résultat suivant : 8 voix contre ce projet et 7 absentions.

Monsieur le Maire est autorisé par les membres présents à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie conforme,

En Mairie, le 08 octobre 2020.

Le Maire,  
D. GAILLARD

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### Séance du Conseil Municipal du 21 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le LUNDI VINGT ET UN SEPTEMBRE à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont assemblés en session ordinaire, Hall Denfert, sous la présidence de Monsieur Stéphane BAUDRY, Maire, à la suite de sa convocation adressée le 15 septembre 2020.

**Présents :** Stéphane BAUDRY, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Dominique ANNONIER, Corinne PASCHER, Johanna ALBERT, Odile ROUGEAU, Brigitte BARRITAU, Nadine MOULIN, Bruno CHALET, Corinne GUYON, Stéphane JOLIVOT, Tony CHEYROUSE, Erwan MACÉ, Richard GRIMAULT, Eléonore BIDAUD, Maité COME, Jérémie GRAVELEAU, Samuel AIMÉ, Guillaume MARCETEAU, Chantal ARDOIN, Thierry PETRAULT, Yannick DOUCET, Véronique PICHON, Sébastien RIMBAUD.

**Absents ayant donné pouvoir :**

Damien BARATON à Johanna ALBERT, Ingrid MISIAK à Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Julien POUPARD à Tony CHEYROUSE, Bénédicte ROCHEFORT à Eléonore BIDAUD, Olivier SASTRE à Véronique PICHON.

**Secrétaire de séance :** Eléonore BIDAUD.

#### N° 2020-6-4 : Avis sur un projet d'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Nanteuil

Monsieur le Maire présente le projet d'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Nanteuil pour lequel une enquête publique est ouverte du 14 septembre au 16 octobre 2020.

La commune étant située dans un rayon de 6 km du projet, le Conseil Municipal doit donner son avis sur la demande d'autorisation environnementale.

Monsieur le Maire se déclare favorable au déploiement de l'énergie éolienne mais émet des réserves sur le projet présenté concernant, d'une part l'impact négatif de l'implantation projetée sur la faune volante et notamment sur les chauves-souris, et d'autre part le risque de co-visibilité avec le patrimoine historique de la commune.

Monsieur le Maire indique ensuite qu'il est nécessaire de mettre en place une démarche de concertation et de co-construction avec les citoyens et les acteurs publics du territoire afin de définir les futures zones susceptibles d'accueillir de l'éolien. Il propose alors d'adresser un courrier au Président de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre pour solliciter l'élaboration d'un schéma directeur de développement de l'éolien sur le territoire.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- DONNE UN AVIS DEFAVORABLE à ce projet, en considération des réserves exposées ci-dessus.

Votants : 29 Contre : 28 Pour : 1 Abstentions : 0

Acte certifié exécutoire :

Affichage en mairie le 25/09/2020

Réception en Préfecture le 24/09/2020

Pour le Maire,  
Par délégation  
Le Directeur Général  
des Services



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Le Maire,  
Stéphane BAUDRY



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 41/20**

De la commune de SAINT-GERMIER

L'an deux mille vingt

Le 11 Septembre 2020

Nombre de membres : 11

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 11

L'an deux mille vingt, le 11 Septembre à vingt heures trente les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, le 4 Septembre 2020, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

MM. Jean-François LHERMITTE -Hubert PAILLAT- Jean-Marie PARNAUDEAU - Laurent COUTHOUIS – Dimitri BILLEROT –

Mmes Marilyne BERTRAND-BAHEUX – Yvette BRENET – Annie BLAZART

Absents excusés : MM. Romain THIESSE (pouvoir à M. Hubert PAILLAT), Romain BOUJU (pouvoir à Jean-François LHERMITTE), Mme Peggy MERESSE (pouvoir à Jean-Marie PARNAUDEAU)

M. Dimitri BILLEROT a été désigné comme secrétaire

**41/20 Parc éolien de Nanteuil**

La commune a été saisie pour donner un avis sur le projet de parc éolien de Nanteuil., projet de 4 éoliennes situé en fait à environ 7.5 km du bourg de St Germier.

La commune est naturellement favorable au développement des énergies nouvelles qui sont l'un des moyens pour atteindre les objectifs en matière de lutte contre le réchauffement climatique et pour réduire la dépendance par rapport à l'énergie nucléaire.

Toutefois, il est clair que les parcs éoliens génèrent des nuisances pour les populations environnantes, sur la faune et la flore, sans apporter en contre partie le moindre avantage en terme d'emploi ou de production locale favorisant les circuits courts.

Il importe toutefois que cet effort en terme de développement de l'éolien soit partagé par tous les territoires et non concentré sur quelques secteurs. Or les différentes enquêtes publiques menées récemment en Deux Sèvres ont montré que la population considérait « avoir suffisamment donné» en terme d'éolien. Les conclusions des commissaires enquêteurs tant pour le PLUI du Haut Val de Sèvre que pour le projet de parc éolien de Pamproux ou celui de Londigny Montalembert se sont soldées par des avis très négatifs.

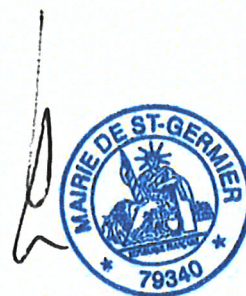
Le département des Deux Sèvres concentre 50% de l'énergie éolienne de la Nouvelle Aquitaine. Le seuil de saturation a été atteint et le Conseil Municipal de Saint Germier donne un avis **défavorable** sur ce projet.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

Fait à Saint Germier, le 11 Septembre 2020

**Le Maire,**

**Jean-François LHERMITTE**



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le
Publié et notifié
Le 12 9 2020





STE EANNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Préfecture des Deux-Sèvres

DEUX-SEVRES

06 OCT. 2020

COMMUNE DE SAINTE EANNE

---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL - Séance du vingt-huit septembre 2020**

---

L'an deux mille vingt le vingt-huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte Eanne, légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à halle des associations de la commune conformément à l'arrêté de délocalisation du Conseil Municipal considérant le risque sanitaire et les contraintes liées à l'épidémie Covid-19, sous la présidence de Monsieur AUZURET, Maire, suite à la convocation en date du vingt-deux septembre deux mille vingt.

Etaient présents : AUZURET Patrice, Maire,  
THOREL Jean-Charles, SEDIRA Martine, HU Johanny, BARICAULT Jean-Claude, adjoints,

AUDEBRAND Pierrette, BARRETEAU Charlotte, PAIN Marie-Noëlle, RUBIO Jean-Louis, SUIRE Hubert,  
TROUVÉ Fabienne  
MAZIN Jean-Marc (arrivé à 20h15), CLERET DE LANGAVANT Hilaire (arrivé à 20h25)

Absents excusés : BORDIER Thierry, DURAND Pierre-Jacques,

Secrétaire de séance : SÉDIRA Martine

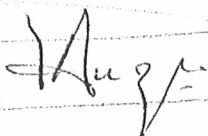

**AVIS SUR LE PROJET ÉOLIEN DE NANTEUIL**

(Délibération n°2 du 28 septembre 2020)

M. CLERET DE LANGAVANT Hilaire revient dans la salle pour prendre part à la délibération.  
M. AUZURET Patrice ayant des membres de sa famille intéressés au projet reste retiré de la salle, et  
M. THOREL Jean-Charles, 1<sup>er</sup> adjoint continue la présidence.

Après délibération, le conseil municipal décide suite à un vote (10 = contre, 2 = abstentions et 0 = pour) de donner un avis défavorable sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SARL CHAMPS JATROPHA relative à un projet d'exploitation d'un parc éolien comportant quatre éoliennes, sur la commune de Nanteuil.

A Sainte Eanne, le 1<sup>er</sup> octobre 2020.  
Le Maire,  
Patrice AUZURET

Soudan

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Préfecture des Deux-Sèvres

21 SEP. 2020

L'an deux mil vingt, le mardi 15 septembre à 20h30, le Conseil Municipal convoqué le 7 septembre s'est réuni à la salle des fêtes compte tenu des exigences sanitaires liées à la pandémie du COVID 19 à Soudan sous la présidence de Mr PROUST Didier, Maire.

Etaient présents : Mrs PROUST Didier, PERREAU Nicolas, GRELET Jérôme, BASTARD Jean-Marc, MINEAU Quentin, Mmes GRELET Mireille, ARQUÉ Marie-Camille, COTILLON Sabrina, PROUST Sophie, CHABROUX Virginie, GUILLOU Isabelle.

Était excusé : néant

Secrétaire de séance : Mr Quentin MINEAU

**AVIS SUR PROJET DE CRÉATION PARC EOLIEN SUR  
LA COMMUNE DE NANTEUIL**

Mr le Maire explique que pour tout projet soumis à enquête publique sur la commune et dans les communes limitrophes, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis. Pour cette réunion, il s'agit d'un projet d'implantation d'un parc éolien comportant 4 éoliennes sur la commune limitrophe de Nanteuil soumis à enquête publique du 14 septembre au 16 octobre 2020. Il précise que chaque élu a reçu il y a 15 jours le dossier de façon dématérialisée et propose un vote à bulletins secrets.

Résultat du vote : 2 abstentions, 1 blanc, 3 votes pour le projet et 5 votes contre le projet.



Pour Copie Conforme  
Le Maire,  
Didier PROUST

CLAVE

Envoyé en préfecture le 17/09/2020  
Reçu en préfecture le 18/09/2020  
Affiché le  
ID : 079-217900927-20200910-D038\_2020-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**D038-2020**

L'an deux mille vingt le dix septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Clavé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Vincent LEGERON Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : Onze.  
Date de convocation du Conseil Municipal : 4 septembre 2020

**PRÉSENTS** : Messieurs et Mesdames LEGERON Vincent, AUMONIER Vanessa, NIVALT Daniel, PIGEAU Loïc, PRIMAULT Sandra, SOUCHARD Sylviane, BALOGE Marie, , NAUMANN Edith.  
**POUVOIR** : PERRAD Alexandre à AUMONIER Vanessa.  
**ABSENT EXCUSE** : FAZILLEAU Damien  
**SECRÉTAIRE** : Mme AUMONIER Vanessa

**OBJET : PROJET EOLIEN NANTEUIL**

Mr le Maire présente au Conseil l'arrêté prescrivant une enquête publique d'une durée de 33 jours consécutifs à compter du 14 septembre 2020 sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SARL CHAMPS JATROPHA, relative à un projet d'exploitation d'un parc éolien, sur la commune de NANTEUIL ainsi que le dossier concernant cette demande.

- La commune de CLAVÉ est concernée par le rayon d'affichage (6 km) fixé dans la nomenclature des installations classées pour la rubrique dont l'installation relève.
- L'enquête doit faire l'objet d'un avis au public au moins quinze jours avant le début de l'enquête (soit au plus tard le 28/8/2020 et pendant tout la durée de l'enquête.
- Le Conseil municipal peut donner son avis dès maintenant et jusqu'à quinze jours après la Clôture de l'enquête

Après délibération le Conseil émet à l'unanimité un avis défavorable quant à ce projet d'exploitation d'un parc éolien sur la commune de NANTEUIL. Il charge Mr le Maire de transmettre cet avis.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en Mairie, le 15 septembre 2020

Au registre sont les signatures,

Le Maire,  
Vincent LEGERON

